R. N° 472. lue le 6. frimaire an 8.

FRC 3. f 19235.1

Case folio FRC 26869

5.e DIVISION.

BUREAU
DES BEAUX-ARTS
et
FÊTES NATIONALES.

LIBERTÉ. *ÉGALITÉ.*

Paris, le 30 Brumaire, an 8 de la République française, une et indivisible.

LE MINISTRE de l'Intérieur,

Aux Administrations centrales et municipales de la République.

CITOYENS Administrateurs, je suis informé que la malveillance ose annoncer l'anéantissement prochain de toutes les institutions républicaines. Le serment qu'ont prononcé les Consuls de maintenir la République, leur conduite depuis qu'ils tiennent les rênes du Gouvernement, ont déjà dû détruire ce bruit calomnieux. Cependant ne négligez aucune occasion de prouver à vos concitoyens que la superstition n'aura pas plus à s'applaudir que le royalisme, des changemens opérés le 18 brumaire. C'est en continuant à faire observer, avec la plus scrupuleuse exactitude, les lois qui instituent des fêtes nationales et décadaires, un calendrier républicain, un nouveau système de poids et mesures, &c., que vous justifierez la confiance du Gouvernement.

Salut et Fraternité.

LAPLACE.

THE NEWBERRY LIBRARY

f4